



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2018 A 21H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, Eric BARRUET, M Philippe POULAIN, M Denis MESSIO, M Médéric PARROT, M François LAURENT, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Nadège ROELENs, Mme Isabelle FORTE, Mme Nicole DIMINO, Mme Michelle CHAMBRELENT.

Absent (e, es, s) excusé (e, es, s) :

- Mme Odile CORDIER ayant donné procuration à M Eric BARRUET.
- Mme Christine NEIVA TORRES ayant donné procuration à Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE.
- M Bruno PUIS ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

A été nommé(e) secrétaire : M François LAURENT.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV 11 décembre 2017.
- Budget communal et budget assainissement :
 - Vote du compte administratif 2017
 - Vote du compte de gestion 2017.
 - Affectation du résultat 2017.
 - Vote du budget primitif 2017.
- Budget communal :
 - Vote des taux des 3 taxes 2018.
- Régularisation foncière d'un logement HLM.
- Location secrétariat ancienne mairie.
- Acceptation dons.
- Informations diverses.

Monsieur le Maire demande une minute de recueillement en mémoire de M Déflubé notre porte drapeau en y associant également une habitante de la commune salariée de la CCPOH qui nous ont quitté la semaine dernière.

APPROBATION DU P V DU 11 DECEMBRE 2017

Le compte rendu de la séance du 11 décembre 2017 est adopté à la majorité avec la remarque suivante de Mme Michelle CHAMBRELENT :

Un tableau concernant le dossier de la mairie/médiathèque, relatif aux dépenses allouées et réalisées ainsi que le suivi par lot a été transmis par le secrétariat.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (délibération n°01-10/04/2017)

L'Adjointe aux finances, commente l'état présenté concernant les comptes de l'année 2017
Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL, doyen des
membres du conseil municipal, assure la présidence et propose de voter le compte
administratif 2017 dont les totaux sont présentés comme suit :

Fonctionnement dépenses : 939 569,28 €

Fonctionnement recettes : 999 675,92 €
+ Excédent 2016 : 349 656,35 €
Total : 1 349 332,27 €

Excédent de fonctionnement : 409 762,99 €

Investissement dépenses : 1 111 577,26 €

Investissement recettes : 888 426,44 €
Excédent d'investissement 2016 278 166,20 €
Total 1 166 592,64 €

Excédent d'investissement : 55 015,38 €

Excédent des deux sections: 464 778,37 €

Vote pour : 12.
Abstention : 2.

Monsieur le Maire, reprend la présidence de la séance.

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017
(délibération n°02-10/04/2018)**

Après présentation du compte de gestion dont les écritures sont identiques à celles du compte
administratif,2017 Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Vote pour : 13.
Abstention : 2.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2017
(délibération n°03-10/04/2018)**

Fonctionnement excédent : 409 762,99 €

Investissement excédent : 55 015,38 € (001)

RAR dépenses : 555 400,00 €

RAR recettes : 337 818,00 €

Résultat d'investissement (déficit) - 162 566,62 €

A l'issue de l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter à l'investissement au c/1068 162 566,62 €.

L'excédent de fonctionnement à reprendre au budget primitif 2018 est donc ramené à la somme de 247 196,37 € (002).

Votre pour : 13.

Abstention : 2.

BUDGET PRIMITIF 2018 (délibération n°04-10/04/2018)

Mme Nadège ROELENS, adjointe aux finances, détaille les documents (ci-joints) présentés lors de la commission des finances et présentés ce jour sur écran, elle rappelle les totaux :

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 248 374 €

Investissement dépenses et recettes : 796 996 €

Vote pour : 13.

Vote contre : 2.

**TAUX DES 3 TAXES
(délibération n°05-10/04/2018)**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de maintenir les taux comme les années précédentes, à savoir :

Taxe d'habitation : 9,50 %

Foncier bâti : 20,50 %

Foncier non bâti : 52,00 %

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018
(délibération n°06-10/04/2018)

L'Adjointe aux finances, commente l'état présenté concernant les comptes de l'année 2017
Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL, doyen des
membres du conseil municipal, assure la présidence et propose de voter le compte
administratif 2017 dont les totaux sont présentés comme suit :

Fonctionnement dépenses : 817,71 €

Fonctionnement recettes : 29 539,41 €
+ Excédent reporté 2016 : 31 327,14 €
Total : 60 866,55 €

Excédent de fonctionnement : 60 048,84€

Investissement dépenses : 42 089,41 €
Déficit 2016 : /
Total : 42 089,41 €

Investissement recettes : 817,71 €
Excédent reporté 2016 817,71 €
Total : 1 635,42 €
Déficit d'investissement : 40 453,99 €

Excédent des deux sections: 19 594,85 €

Votre pour : 11.
Vote contre : 2.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance

COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°07-10/04/2018)

Après présentation du compte de gestion du budget annexe assainissement 2016, dont les
écritures sont identiques à celles du compte administratif, Monsieur le Maire propose de
passer au vote.

Vote pour : 13.
Abstention : 2.

**AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°08-10/04/2018)**

Monsieur le Maire rappelle les chiffres ci-dessous :

Excédent de fonctionnement :	60 048,84 €
Déficit d'investissement :	- 40 453,99 € (art.001)
RAR dépenses :	/
RAR recettes :	/
Affectation à l'investissement :	40 453,99 € (art. 1068)
Excédent à reprendre en fonctionnement :	19 594,85 (art.002)

Votre pour : 13.
Abstention: 2.

**BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°09-10/04/2018)**

Après présentation du détail des prévisions, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de voter le budget primitif 2018 du budget annexe d'assainissement.

Fonctionnement dépenses et recettes :	43 594 €
Investissement dépenses et recettes :	84 048 €

Vote pour : 13.
Abstention : 2.

**REGULARISATION FONCIERE D'UN LOGEMENT HLM
(délibération n°10-10/04/2018)**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de l'OPAC concernant 2 habitations du Clos du Poncelet pour lesquelles il convient de délibérer. Il s'agit de régulariser une erreur qu'ils ont commise lors de la rétrocession sur le nombre de m² et qui empiètent sur le domaine public soit :

- 1 m² au 7 allée Silène.
- 11 m² au 2 impasse du Dieu Mars.

Sachant que les frais seront pris en charge par l'OPAC, Monsieur le Maire, demande l'accord des membres du conseil municipal pour entreprendre les démarches ainsi que l'autorisation de pouvoir signer tous les documents nécessaires.

Vote pour : 15.

**LOCATION DU SECRETARIAT DE L'ANCIENNE MAIRIE
(délibération n°11-10/04/2018)**

Monsieur le Maire a reçu un infirmier qui va s'installer rue de Paris à St-Martin-Longueau et qui, pendant la durée des travaux de son local souhaite louer la salle d'attente et l'ancien local du secrétariat de mairie 8 rue de la République.

La période de location d'une durée de 12 mois maximum fera l'objet d'un bail précaire chez un notaire. Les frais générés pour l'établissement du bail seraient à la charge du locataire.

Un loyer a été estimé à 350 €/mois + 25 € pour les charges.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la location telle que présentée et dans l'affirmative, de l'autoriser à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

**ACCEPTATION DE DONNS
(délibération n°12-10/04/2018)**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la manifestation concernant l'inauguration de la mairie/médiathèque, certaines entreprises ont souhaité faire un don à la commune :

- 250 € par l'entreprise MEREAU.
- 250 € par l'entreprise MONSEGU.
- 250 € par l'entreprise NORALU.
- 250 € par l'entreprise GED.

Les entreprises PIVETTA BTP et PIVETTA BAT offriront chacune pour 250 € de crémant.

Il demande aux membres du conseil municipal, l'autorisation d'accepter les dons ci-dessus et d'encaisser les sommes correspondantes.

Vote pour : 15

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LA REPRISE DE
CONCESSIONS AU CIMETIERE
(délibération n°13-10/04/2018)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est inscrit au BP 2018 la somme de 11 250 € T.T.C pour la reprise de concession au cimetière.

Il propose qu'une subvention soit demandée au titre de la D.E.T.R pour ces travaux qui sont éligibles.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR
L'ALLEE PIETONNE PMR QUI VA RELIER LA RD 1017 ET LA
MAIRIE/MEDIATHEQUE
(délibération n°14-10/04/2018)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est inscrit au BP 2018 la somme de 22 000 € T.T.C pour la création d'une allée piétonnes PMR. Il propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

INFORMATIONS DIVERSES

L'inauguration de la mairie/médiathèque aura lieu vendredi 13 avril.
Il est prévu de couper un ruban tricolore, une visite d'une heure, un discours et un pot pendant lequel un film des travaux, d'environ 30 mn sera présenté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCROYSSSE	Nadège ROELENS
	Procuration		Procuration	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
	Procuration à E.BARRUET	Procuration		
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
		Procuration à M.PARROT		Procuration à M-C VERCROYSSSE